

Le problème

Aujourd'hui les déchets ménagers sont collectés et transportés pour être incinérés. Il est nécessaire de réduire le volume des déchets en les triant à la source et en les recyclant localement afin de réduire le transport et ses impacts.

Votre solution innovante

Fédérer les acteurs du territoire, collectivités, industriels, agriculteurs, la restauration collective et les habitants, pour collecter, traiter et valoriser localement les biodéchets par méthanisation, dans une démarche d'économie circulaire.

Les objectifs

Rassembler les acteurs du territoire autour du projet de recyclage local des déchets.

Valoriser les boues de station d'épuration, les fumiers équin, les effluents agricoles et les biodéchets produits localement.

Créer un engrais naturel et du biogaz qui, purifié, est injecté dans le réseau GRDF du territoire.

L'histoire de votre action innovante

• Qui ?

En 2014, la Ville initie une étude de gisement des intrants avec la Chambre d'Agriculture du 41 et consulte l'ensemble des acteurs du territoire afin d'identifier des partenaires.

En 2015, la Ville s'associe à la Fédération Française d'Équitation et à 10 agriculteurs afin de constituer la SCIC Sologne Agri Méthanisation.

Pour qui ?

L'ensemble des citoyens en apportant une solution pour la valorisation des biodéchets.

Quoi ?

Ce projet de territoire permet de combiner traitement des déchets, boucle énergétique locale, création de valeur ajoutée et d'emplois.

En partenariat avec GRDF et AXIBIO, la ville propose des Gaïa Box pour la collecte des déchets alimentaires dans des points d'apport volontaire : une collecte efficace, économique et conforme à la réglementation. Les Gaïa Box sont équipées d'un contrôle d'accès permettant le pesage de dépôts, d'un système d'information assurant une traçabilité des biodéchets et le pilotage des collectes. Pour le lancement, la Ville a privilégié 4 sites : le collège, l'EHPAD, le site de la FFE et le restaurant scolaire qui permet la collecte des administrés volontaires (50 foyers). Ces sites ont été choisis pour être associés à une démarche de sensibilisation et pour toucher les gros producteurs. La communication passe par le site internet, la page Facebook et LinkedIn de la Ville, la distribution de flyers et la présence d'un stand au marché.

Egalement par des supports (visuels, vidéos) sur le tri et la valorisation par la méthanisation.

Des interventions sont programmées dès la rentrée auprès des collégiens.

M. le Maire est également intervenu lors de Webinaire, pour GRDF « Tri à la source des biodéchets et Méthanisation – Enjeux et Opportunités pour vos territoires » le 04/02/2021 et pour la Région Centre, « Comité déchets » le 11 mai dernier.

Quand ?

2018 : obtention du Permis de construire et de l'autorisation d'exploiter. Les constructions ont commencé en février 2019 et la mise en service a eu lieu le 17 novembre 2020.

Les moyens humains et financiers

La Ville, la Fédération Française d'Equitation et un collectif d'agriculteurs se sont regroupés en une SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) : la Ville et la FFE ont apporté chacune 349 965 € en Capital Social et le collectif d'agriculteurs a apporté 350 070 € ; soit un total de 1 050 000€. L'investissement total pour la construction et les équipements de méthanisation représentent 11 088 000€, financés par une subvention de 650 000€ de l'ADEME et de 700 000€ de la Région Centre au titre du Fonds FEDER et un crédit de 8 365 378€ auprès du Crédit Agricole.

L'amortissement est prévu sur 13ans avec chiffre d'affaires de 2 000 000€/an.

3 emplois créés pour le transport et la gestion administrative et technique.

Les services techniques de la ville collectent les GaïaBox et les transportent jusqu'au méthaniseur.

L'évaluation de l'innovation

- **Impact**

Ce projet s'inscrit dans un cercle vertueux d'économie circulaire pour le recyclage, la dynamique économique et la lutte contre le réchauffement climatique.

C'est un potentiel de biodéchets estimé à près de 900t/an sur l'ensemble de la Communauté de Commune. La collecte et la valorisation de ces 900 t représente une baisse de 146 t d'équivalent CO2/an. Ce sont autant de matières que le Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères ne transporte pas en incinération.

La méthanisation territoriale va couvrir les besoins de 2830 logements permettant au territoire d'atteindre une indépendance énergétique.

C'est l'association des acteurs du territoire qui permet aujourd'hui à la ville de valoriser les boues de sa station d'épuration et à la Fédération Française d'Equitation de valoriser localement le volume important produit lors des championnats.

Les agriculteurs peuvent apporter les effluents d'élevage en les valorisant par la production de gaz injecté directement dans le réseau GRDF, mais également par l'amendement des sols qui est permis, grâce aux digestats issus de la digestion des matières.

La valorisation des effluents agricoles et des biodéchets contribuent à la réduction des émissions de Gaz à effet de serre. On constate également une évolution des pratiques agricoles en augmentant l'autonomie en azote et la couverture des sols.

- **Potentiel**

Cette collecte aujourd'hui réalisée à l'échelle de la commune pourra demain être portée à une échelle bien plus importante et permettra aux acteurs du territoire de s'intégrer au centre du cercle de la transition énergétique.

- **Bilan**

La méthanisation territoriale apporte une solution locale au traitement et à la valorisation des biodéchets. La production d'énergies verte permet de ne plus dépendre des énergies fossiles et de rendre le territoire énergétiquement indépendant.

Mots clés :

Energie - Environnement - Déchets